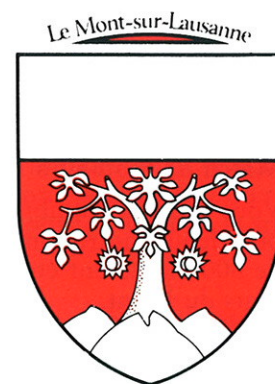


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

C'est décidément l'année des règlements! Après celui de la police, ce fut le tour de ceux du Conseil communal et du statut du personnel de l'Administration communale. Il ne manque plus à l'appel que celui des pompiers à soumettre au Conseil l'automne prochain probablement.

Séance du 26 mars 1984, présidée par M. Daniel Grosclaude.

Nouveau règlement du Conseil communal du Mont-sur-Lausanne

La loi sur les communes ayant subi plusieurs modifications, notamment en ce qui concerne la comptabilité, un nouveau règlement-type a été adressé aux communes par le Service de l'intérieur, adapté à la nouvelle législation en vigueur et devant permettre aux communes d'élaborer un texte répondant à leurs besoins propres et conforme aux dispositions de droit impératives. Un tel document est destiné à régler l'organisation et les rapports internes des autorités communales. Relevons encore que le règlement abrogé du Conseil datait de 1967.

Mlle Michèle Derron rapporte au nom de la commission ad hoc, qui propose quelques modifications.

Sur les 106 articles, un certain nombre sont impératifs, c'est-à-dire qu'en face d'un tel texte la loi sur les communes à la préséance. Si l'on ne peut rien retrancher à ces articles, il est cependant possible de les compléter. Un grand nombre d'articles sont admis tacitement tels que présentés par la Municipalité. D'autres appellent des explications avant d'être acceptés.

Relevons les quelques points suivants stipulés dans le nouveau règlement:

- Le président, les vice-présidents, le (la) secrétaire et son suppléant sont tous rééligibles, alors que les scrutateurs et scrutateurs-suppléants ne le sont pas immédiatement.
- Le Conseil peut donner à la Municipalité une autorisation générale de procéder à des acquisitions de plus de Fr. 100'000.- sous réserve d'approbation du Conseil d'Etat, et ceci pour la durée de la législature.
- Le président accorde la parole. En cas de refus, le conseiller peut la demander à l'assemblée.
- La commission permanente des finances, élue au début de chaque législature, est chargée d'examiner le budget, les demandes de crédits supplémentaires, les propositions d'emprunt et le projet d'arrêté d'imposition, ainsi

que le rapport de planification à long terme établi par la Municipalité à la fin de la première année de chaque législature.

- Les membres du Conseil ont le droit d'adresser par écrit leurs observations aux commissions permanentes.
- La convocation du Conseil communal doit être affichée au pilier public.

A l'unanimité le Conseil a accepté ce règlement tel qu'amendé par lui.

Fontanay

Au chapitre des communications de la Municipalité et des propositions individuelles, M. Claude Agassiz, municipal, responsable de la police des constructions, donne des explications détaillées sur le déroulement de l'aménagement de la ferme de Fontanay, suite à une intervention de M. Marcel Guex lors de la séance précédente.

Il y a eu effectivement deux oppositions lors de la mise à l'enquête, notamment au sujet du chemin d'accès actuel qui est privé. Le permis de construire a été accordé en décembre 1983 sous réserve du respect des conditions donnant satisfaction aux opposants, soit:

- renonciation à la mise en place des conduites dans le chemin privé;
- création des servitudes de passage nécessaires;
- renonciation au droit de passage et obligation de créer un accès nouveau dès le chemin de Châtifeuillet.

M. Agassiz constate que les conditions spéciales ont été respectées.

M. Marcel Guex reste cependant étonné de la désinvolture avec laquelle la Municipalité traite certains cas et du manque d'information aux opposants, alors que même les cas d'obligation de mise à l'enquête se multiplient.

Crétalaison

Rien de nouveau sous le ciel (ombrageux) de Crétalaison. La forêt de sapins (gabarits) reste en place en prévision d'éventuels recours au Tribunal Fédéral.

Circulation route des Martines - Petit-Mont

Selon M. Rémy Vaucher il est peu probable que la demande d'un sens unique à la route des Martines, formulée par M. Roger Rigo, soit acceptée. L'étude du concept de circulation au Petit-Mont suit son cours avec pour objectif de dissuader les automobilistes en transit d'utiliser la route des Martines.

Chemin Côte à deux sous

Le mur de la ferme au bord de ce chemin sera reconstruit aux frais du propriétaire.

Convocations pour la protection civile

Les intéressés sont avisés des dates des cours, fixées par le Centre d'Aubonne, dès qu'elles sont connues.

Match de football à la Pontaise

Vous avez été nombreux à assister au match du 4 avril pour lequel notre commune a été l'hôte d'honneur. Plus de 800 billets ont été distribués gratuitement aux habitants du Mont.

Fin de séance à 23h.05.

Séance du 30 avril 1984, présidée par M. Daniel Grosclaude

Statut du personnel de l'Administration communale

Le statut actuellement en vigueur date de 1971. Depuis lors, il y a eu bien des évolutions et une adaptation devenait nécessaire. Cette révision a été effectuée à partir du document en vigueur et sur la base de textes récents de diverses communes du canton.

Sur le fond, le texte n'a pas beaucoup changé, comme le relève la commission dans son rapport (M. Bernard Schmutz); il s'agit plutôt d'adaptations dont les plus significatives sont:

- La durée du travail: 42h.30 au lieu de 44h.; cette réglementation est déjà appliquée depuis 1982.
- Les vacances: en principe une semaine supplémentaire ce qui donne un total de 4 semaines jusqu'à l'âge de 49 ans et 5 semaines ensuite.
- 9 jours fériés par an, dont 2 demi-journées (1er mai et 1er août). La veille des jours fériés le travail se termine une heure plus tôt.
- L'échelle des traitements des différentes classes de fonctions a été modifiée. La nouvelle échelle propose des majorations des salaires minima et maxima, variables selon les fonctions afin de tenir compte des modifications intervenues depuis 1971 dans les conditions salariales d'une part et dans l'importance de la population de la Commune d'autre part. Sur le plan pratique, la nouvelle échelle ne modifie pas les salaires actuels. Par le jeu des augmentations annuelles, des salaires plus élevés pourront être versés pour une même classe de salaire.
- Primes de fidélité: le montant maximum de cette prime est porté de 7 à 8% du salaire de base après 20 ans de service, ce qui correspond pratiquement à un treizième salaire.
- Les prestations sociales sont adaptées aux nouvelles dispositions légales obligatoires.

De la discussion au sein du Conseil on peut relever ce qui suit:

- La municipalité peut engager du personnel pour un temps limité ce qui permet de s'adapter avec souplesse aux travaux momentanés et particuliers.
- Un employé est en principe engagé d'abord à titre provisoire.
- La proposition d'accorder également un jour de congé en cas de décès de grands-parents est rejetée, alors qu'elle est maintenue pour le décès de frères et soeurs et de beaux-parents.
- Le traitement à 100% est versé également pendant le service militaire d'avancement au grade de caporal, mais est réduit de 25% pendant l'école de recrues et les servi-

ces d'avancement au-delà du grade de caporal.

- Le traitement à 100% est versé pendant le service de protection civile.

La question des indemnités maladie et accidents est fortement discutée. D'une part il y a la LAA (loi fédérale sur l'assurance-accidents) qu'il convient de respecter et d'autre part les assurances-maladie.

La modification importante apportée par le Conseil consiste à accorder six mois de salaire complet non seulement en cas de maladie mais également en cas d'accident. Il est également introduit un article sur le congé de maternité, ceci sur intervention de M. Auguste Jost.

Le problème des caisses de retraite en vue du 2e pilier obligatoire dès 1985 donne également lieu à une importante discussion. Il en découle notamment que tous les employés, nommés ou non nommés, seront obligatoirement affiliés à une telle caisse et aux mêmes conditions.

Le règlement du statut du personnel de l'Administration est accepté à l'unanimité compte tenu des amendements votés par le Conseil.

Au chapitre des communications de la Municipalité et propositions individuelles, M. Hervé Menétrey intervient au sujet de la route du Châtaignier. Il a en effet constaté que cette route a été élargie sur une partie de son tracé sans que le Conseil en ait préalablement débattu. Il désire savoir qui finance ces travaux et ce qu'il advient des expropriations en suspens. L'élargissement effectué a en effet eu lieu en empiétant sur du terrain privé.

M. Jean-Pierre Carroz, municipal responsable des travaux, explique qu'aucun travail d'élargissement de la route n'a été effectué à cet endroit. Il s'agit seulement de travaux de renforcement d'infrastructure pour les Services Industriels autorisés par la Municipalité et prévus depuis longtemps, en vue de la prochaine mise en service des deux réservoirs d'eau. Quant aux expropriations, la Municipalité dit avoir pu s'arranger avec la plupart des propriétaires, pas avec tous.

M. Paul-Daniel Panchaud constate alors que le Conseil n'aura en fait plus à se prononcer sur le principe de l'élargissement de cette route, mais qu'il sera bel et bien mis devant le fait accompli.

Suite à une intervention de M. Auguste Jost, M. Carroz informe que les barrières au bord du pré du Châtaignier ont été posées à titre provisoire afin d'éviter des dégâts causés par les véhicules des personnes qui apportent des déchets végétaux au Châtaignier. L'emplacement de ce dépôt devra être revu.

La parole n'étant plus demandée, M. Grosclaude clôt la séance à 23h.00, après le contre-appel.

*La secrétaire:
Evelyne Panchaud*



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Votations et élections

Il est rappelé à la population de notre commune que le bureau de vote est situé au **Collège du Mottier B.**

Heures d'ouverture: vendredi soir 19h. - 20h.30
 samedi soir 19h. - 20h.30
 dimanche matin 10h.30 - 12h.30

Vote anticipé

Chacun peut voter par anticipation, au Greffe municipal,

dès le mercredi de la semaine qui précède les dates du scrutin, soit 10 jours avant le week-end de votations.

Avis à tous les habitants pensionnés AVS

Organisée pour la première fois, la journée des aînés a été fixée au **mardi 19 juin**. Les précisions nécessaires seront contenues dans la communication que chaque intéressé recevra personnellement au début juin.

Soucieuse de n'oublier personne, la Municipalité prie celles et ceux qui ne recevraient pas l'invitation officielle à demander tout renseignement auprès du Greffe municipal dès le 6 juin.

Nous espérons que cette première sera un succès et que nombreux seront celles et ceux qui y participeront.

Objets trouvés

Désormais, pour tout objet trouvé sur le territoire de notre Commune et déposé au Poste de police, une carte sera établie et affichée au pilier public de la Grande salle.

Vente de bois

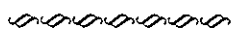
La Municipalité met en vente une certaine quantité de bois de feu (sapin sec) au prix de Fr. 40.- à 45.- le stère. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. René Henny, municipal, tél. 33 22 02.

A nouveau la rage

La rage est à nouveau active ce printemps. Après le premier "éclatement" dû au rut du renard, une deuxième poussée est à craindre à la sortie des renardeaux des terriers.

Notre Commune est directement concernée car il a été constaté que la plus grande partie des terriers sont occupés: en Manloup, en Fougères, à Vernand et, sur Epalinges, en Ballaigue. La Municipalité rappelle à tous et en particulier aux enfants et à leurs parents les précautions en cas de rencontre d'un animal suspect ou de la découverte d'un animal mort. Pour tout information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Police municipale.

La Municipalité



COMMUNIQUÉS de la Paroisse

VENTE PAROISSIALE DU 7 OCTOBRE 1984

au profit du fonds de renouvellement des orgues de l'église:

Nous recevrons volontiers vos dons dès maintenant pour

approvisionner:

le marché aux puces et

le stand du bouquiniste

(livres d'occasion de toutes sortes, pour jeunes de 7 à 77ans)

Possibilités de dépôt à la salle de paroisse les dimanches de 11h.00 à 11h.30, les jeudis 7 et 21 juin de 18h.30 à 19h.00, sinon prendre contact par téléphone pour prise à domicile avec M. Francis Jacques, de jour tél. 44 6118, le soir tél. 32 76 50.

Conseil de paroisse



... d'Experiment

APPEL URGENT

Chers amis du Mont,

Ces lignes sont pour vous et font appel à votre générosité et à votre sens de l'hospitalité. Je vous les adresse parce que vous habitez un village merveilleux, que je n'oublierais jamais.

A près 5 ans passés parmi vous, que ce soit chez le médecin où je vous accueillais ou en participant aux manifestations du village, j'ai pris la clef des champs, en posant la blouse blanche au vestiaire et j'ai expérimenté la vie de voyageuse aux USA. Mon métier d'assistante de médecin m'avait déjà beaucoup apporté au point de vue relations humaines, ce voyage m'a ouvert encore d'autres horizons et fait découvrir d'autres mentalités. C'était une expérience fantastique.

Depuis mon retour, j'ai décidé de continuer le voyage d'une autre manière et j'ai trouvé un poste de travail qui correspond à mon besoin d'ouverture d'esprit et de tolérance envers les autres: je suis responsable d'un bureau qui organise des séjours en milieu familial, soit pour les Suisses à l'étranger (40 pays à choix), soit pour des étrangers en Suisse: le bureau d'Experiment in international Living.

Je me permets de faire appel à vous pour cet été 84. Des jeunes de partout dans le monde passeront 3 semaines dans la région lausannoise pour découvrir notre pays et suivre le matin, du lundi au vendredi, des cours de français. Ils ont besoin d'un lit et ont envie de partager un "bout" de votre vie, sans bouleverser vos habitudes familiales, mais en apportant une note colorée à votre routine quotidienne.

Qu'en pensez-vous? Y a-t-il place pour l'un de ces jeunes chez-vous?

J'attends vos questions ou vos propositions **au plus vite** au secrétariat du bureau Experiment, Beau-Séjour 15, 1003 Lausanne, no de tél. **23 14 63** (le matin seulement).

Dates des séjours: groupe I du 30.06 au 22.07.84.
groupe II du 21.07 au 12.08.84.

Merci de votre aide, avec mes fidèles pensées.

*Une ancienne Montaine
Anne Sprunger*

... de la caisse Raiffeisen

Nous rappelons à notre fidèle clientèle que le bureau de notre caisse est ouvert tous les soirs de

18h.30 à 20h.00.

Notre nouveau gérant se fera un plaisir de vous conseiller et vous servir tant dans les domaines des placements et épargne que ceux des crédits.

Nous vous donnons ci-dessous les taux applicables depuis le 1er janvier 1984:

Intérêts créanciers

- Comptes-courants	1	%
- Comptes de salaires	3	1/2%
- Livrets d'épargne	4	%
- Livrets d'épargne des jeunes	4	1/4%
- Livrets d'épargne des personnes âgées	4	1/4%
- Obligations à 3 et 4 ans	4	3/4%
- Obligations à 5 ans et plus	5	%

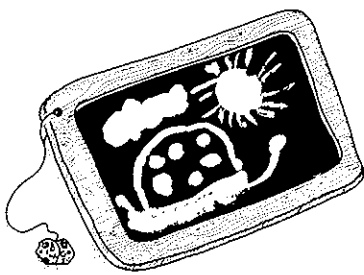
Intérêts débiteurs

- Crédit de construction, net	7	%
- Hypothèques en 1er rang	5	1/2%
- Hypothèques en 2ème rang	6	1/2%
- Comptes-courants, net	6	1/2%
- Crédits garantis par Offices ou Coopératives de cautionnement	6	3/4%

Il suffit de téléphoner au No 33 08 68, ou de passer au chemin de la Longeraie 12.

*Martin Mathys, président
Pierre-André Dupuis, gérant*

DANS NOS ÉCOLES ...



"Dessin de Nicolas"

Dans sa séance du 14 mai 1984, la Municipalité et la Commission scolaire ont nommé les enseignantes suivantes, choisies parmi 105 candidats et candidates:



Mlle Baetscher Françoise, née en 1962, titulaire d'un brevet d'enseignement dans les classes primaires. Mlle Baetscher est domiciliée au Mont et tient actuellement une classe de 5e année à Epalinges.



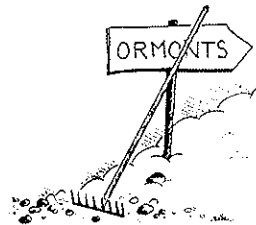
Mlle Chevalier Dominique, née en 1962, titulaire d'un brevet d'enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines. Mlle Chevalier a obtenu le prix de pédagogie et le Prix de musique. Elle est présentement à la tête d'une classe de 1ère année à Renens.



Mlle Ludi Magali, née en 1962, titulaire d'un brevet d'enseignement dans les classes primaires. Mlle Ludi tient depuis le début de l'année scolaire une classe de 3e année au Grand-Mont. Elle est de plus membre de l'équipe de volley-ball de la Société fédérale de gymnastique de notre commune.

Nous souhaitons à ces trois nouveaux membres du corps enseignants beaucoup de satisfaction au Mont.

... Aide au nettoyage des terrains dévastés par les avalanches



Devant l'ampleur du travail à fournir, la commune d'Ormonts-Dessus a lancé un appel afin de trouver les bras nécessaires (et bienvenus) à la remise en état des terrains dévastés.

Les classes terminales à options de MM. Janin, Neyroud et Jaccotet, ainsi que la classe de M. Schaer, ont répondu favorablement à cette demande et monteront, râteau sur l'épaule, offrir leurs services aux paysans sinistrés des Ormonts. Ce sera là l'occasion de laisser de côté les programmes scolaires et de mieux comprendre le sens du mot "solidarité".

Il est à relever que le transport est offert par les CFF et l'ASD, un petit train encore bien utile ...

... Jo Akepsimas chante avec les enfants



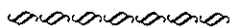
Jo Akepsimas est né à Atzhènes, mais c'est en France qu'il vient s'installer à l'âge de 18 ans pour suivre des études de lettres classiques, de philosophie et de musique. Sa longue fréquentation de la littérature ancienne -il a préparé un doctorat sur Platon- ne l'empêche pas de se passionner pour le jazz, la chanson, le folklore, la musique ancienne, classique et contemporaine.

Entre littérature et musique, son coeur balance ... mais finit par choisir la seconde. Pour la vie ! ...

Et quand Jo chante pour les enfants, c'est la fête des sourires, des clins d'oeil et des mots !

C'était la fête le 28 mars au Mont. Après l'apprentissage en classe de chansons de Jo Akepsimas (et d'autres auteurs), après une matinée à répéter avec Jo, ce fut une soirée merveilleuse où les enfants et Jo Akepsimas se succédaient joyeusement, puis se retrouvaient tous dans le "brouhaha du potager" entre autres "Hector et Bécassine", "Il y a tant de mots", "Petits éléphant", "Le clown", "M.E.R.C.I.", ... heureux moments appréciés de tous les parents qui reprenaient les refrains et frappaient dans leurs mains.

Merci Jo, et à bientôt !



NOS NONAGÉNAIRES

Par deux fois, en ce début d'année, une délégation municipale s'est rendue à la Paix du Soir pour fêter une personne ayant atteint l'âge vénérable de 90 ans.



Tout d'abord le 23 février 1984 pour apporter ses félicitations et ses voeux à Mademoiselle **Adèle Favre**, qui fêtait, ce jour-là, ses 90 ans.

Mlle Adèle Favre naquit le 23 février 1894 à Assens où elle vécut quelques années avant de partir au pays des Favre à St-Barthélémy. C'est dans ce village qu'elle consacra toute sa vie active à sa famille, chez ses oncles pour commencer, et ensuite chez son frère.

Après toutes ces années passées à s'occuper des autres, il était temps que Mlle Adèle Favre découvre un endroit pour y trouver un repos bien mérité.

La Paix du Soir l'accueillit avec sa générosité habituelle et aujourd'hui, elle est sa plus ancienne pensionnaire. Depuis plus de 25 ans, Mlle Favre coule des jours heureux dans un cadre chaleureux et accueillant.

C'est dans une réelle ambiance de fête que cet après-midi s'est déroulé. Entourée de ses frères et soeurs, qui eux aussi s'acheminent vaillamment vers des âges respectables, de ses neveux et nièces et de toutes les pensionnaires de la Paix du Soir, Mlle Adèle Favre reçut les félicitations et les bons voeux de la doyenne, Mme Pahud (99 ans), la bonne parole du Père Genoud (84 ans), et surtout les nombreux chants entonnés par son dynamique directeur, M. Widder.

Puis le 10 mars 1984 pour fêter **Mme Mathilde Damond**, née le 10 mars 1894 à Oron-le-Châtel.



Mme Damond travailla avec ses frères et soeurs à la ferme de son père jusqu'à son mariage. En 1921, elle prit pour époux M. Aloïs Damond, boucher à Vallorbe. Dès ce moment, elle tint la caisse de la boucherie. Ils eurent trois enfants.

En 1929, toute la famille quitta Vallorbe pour Lausanne. En 1957, leurs enfants étant mariés, ils déménagèrent à Chavannes/Renens. M. Damond décéda en février 1965.

Souffrant d'arthrose aux hanches, malgré une bonne constitution, ne pouvant plus rester seule, elle entra à la Paix du Soir en mai 1983. Elle a fêté ses nonantes ans avec beaucoup d'émotion, entourée de ses frères et soeurs, enfants et petits-enfants.

A toutes deux, la Municipalité réitère ses voeux et souhaits de bonheur et de santé.

Réd.



SOCIÉTÉS ...

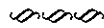
... de Développement

Marché folklorique



Pour la deuxième fois consécutive, le marché folklorique s'est déroulé par un temps maussade et même froid. La bonne humeur a tout de même été de la partie comme en

témoigne la photo ci-avant, souvenir d'un évènement de la vie de notre village trop récent pour qu'il soit nécessaire d'en dire plus!



... du Tennis-Club

Tennis-info, ce sont les nouvelles périodiques du tennis-club "Le Châtaignier", c'est aussi le titre du tout nouveau bulletin d'information édité par le tennis-club et dont le No 1 vient de sortir. Cette publication périodique, qui porte l'emblème de la commune du Mont, et qui est ornée d'un dessin de Pecub, est une réalisation collective des membres et du Comité du tennis-club, avec l'assistance de Nicole Gugger, pour la partie réactionnelle et de Midou Mihoubi pour l'impression, qui renseigne les membres sur l'ensemble des activités (leçons de tennis, règlements de jeu, activités internes périodiques, soirées, tournois, cours juniors et assemblées statutaires).

La dernière Assemblée générale ordinaire du tennis-club s'est déroulée le 15 mars 1984 et chacun a pu constater la bonne marche financière du club qui peut pratiquer des prix parmi les plus bas de la région lausannoise, aussi bien l'été que l'hiver. Il a été entendu successivement le rapport du trésorier (M. Debély), des vérificateurs des comptes (MM. Santini et Bill), de la Commission de construction et des loisirs (M. de Bluts), de la Commission technique (M. Rhis et Mme Lanfranconi), du Président M. A. Wieland, qui a fait un bilan de l'activité tennistique en Suisse et dans la région lausannoise, en montrant l'aspect très compétitif du tennis-club "Le Châtaignier", qui a remercié le Professeur Jean Claret et qui a annoncé la participation, cette année déjà d'une équipe masculine et d'une féminine à l'inter-club.

Aucun changement n'est prévu dans les cotisations de la saison d'été prochaine.

A la partie statutaire, M. A. Favre prit momentanément la présidence pour l'élection du Comité. Les 4 membres arrivés au terme de leur mandat, MM. A. Wieland, Président, R. de Bluts, Vice-président, J.-Ph. Debély, trésorier et A. Fluckiger, secrétaire ont été réélus pour une nouvelle période de 3 ans.

407 membres fouleront les courts du tennis-club "Le Châtaignier" durant la prochaine saison d'été; les terrasses extérieures seront ornées de vasques de fleurs, alors qu'un court extérieur sera réservé aux cadets et juniors certaines heures durant le week-end, pendant la saison qui a commencé le lundi 9 avril et qui se poursuivra jusqu'au dimanche 7 octobre 1984.

A. Fluckiger



... du F.C. Le Mont

Chers amis,

Le F.C. Le Mont compte cette année, 42 printemps. C'est l'âge de la maturité et de la réflexion. On se penche alors, avec nostalgie, sur un passé plein de glorieux moments. Des sommets furent certainement atteints au début des années soixante, avec la promotion en 2ème ligue en 1960 et la magnifique résistance offerte au F.C. Sion en coupe de Suisse après avoir éliminé Stade-Lausanne et Monthey. Mais si le passé est beau et mérite qu'on s'y

attarde, il faut aussi songer à l'avenir, et c'est en grande partie ma tâche de président.

Cette première année m'a apporté son lot de satisfaction, mais aussi de déception. Au titre des éléments positifs, on peut signaler le redressement des finances du club, dû en grande partie à votre participation massive à nos magnifiques soirées des 2 et 3 mars 1984. La gestion d'un club moderne, fusse au niveau des ligues inférieures, a considérablement évoluée et la pratique sereine d'un sport passe aujourd'hui par un budget équilibré. Positive aussi l'intégration de plusieurs juniors du club dans la première équipe. Notre adversaire, le F.C. Sion, nous démontre, année après année, les bienfaits d'une politique des jeunes bien comprise. A cet égard, et toutes proportions gardées, le F.C. Le Mont est sur le bon chemin.

Son mouvement junior est important et enthousiaste et il constitue pour l'avenir du club un garant de qualité, à condition que nous assurions aux joueurs de la 1ère équipe les structures suffisantes pour qu'ils n'aient pas envie d'aller voir si l'herbe du voisin est plus tendre.

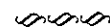
Malgré tout, les résultats de cette saison ne sont pas ceux qu'on aurait pu attendre.

Il reste, comme dans toute entreprise, un certain nombre de points à améliorer. Ce sera ma préoccupation pendant les mois qui viennent.

Pour terminer ces propos, je voudrais assurer tout le monde, joueurs, entraîneurs, spectateurs, amis, sponsors, de ma grande volonté de dialogue. Lorsqu'un problème se présente, si petit soit-il, n'hésitez pas à m'en parler et je ferai tout mon possible pour trouver une solution.

Merci à tous de votre soutien et ... à l'année prochaine avec un F.C. Le Mont travailleur et ambitieux.

*Le Président
A. Brender*



... de la Jeunesse

Comme d'habitude, en début d'année, notre société hiberne jusqu'au marché folklorique. Ses activités tournent au ralenti pour accélérer subitement lors de l'arrivée des beaux jours. Au cours de cette ligne droite les "obstacles" ne manquent pas: participation à diverses manifestations, organisation du Tour et de la soirée, etc. Quelques brochures et si les finances ne sont pas trop mauvaises, un petit voyage, afin de marquer le tour d'honneur, et pour remercier les membres qui ont travaillé pour la société. La remise des prix a lieu traditionnellement en janvier, lors de l'assemblée générale.

Cette année, cette remise a eu lieu le 13 janvier au Châtaignier. Tout y était discours, public enthousiaste, demoiselles d'honneur, mais oui! nous en avons deux. Les résultats ont été réjouissants, surtout grâce à notre Tour qui prend chaque année plus d'importance.

De nouveaux membres ont été élus au comité afin d'amener un peu de technologie nouvelle dans les structures de notre "écurie de course", Ph. Baud, J.-L. Rochat, C. Jatton sont venus épauler les anciens "comitards" restants. Suite au transfert de notre pilote No 1, P. Rochat dans une équipe qui n'entre pas en concurrence avec la nôtre, nous avons élu pour le remplacer un autre talentueux pilote, "Titi" Spanhauer qu'il n'est plus nécessaire de présenter tant ses prestations sont connues dans notre commune.

Mais déjà, derrière lui, se pointent de jeunes loups qui apportent à notre société un second souffle réjouissant pour l'avenir.

Nous allons profiter du ravitaillement pour faire un peu de publicité pour nos manifestations. Grâce à nos généreux sponsors, que nous remercions vivement, nous essayons de franchir un pas de plus quant à l'importance de notre 4ème Tour de Jeunesse. En effet la planche des prix que nous proposons est l'une des plus belles, si ce n'est la plus belle du canton. Jugez vous-même: nos challenges, des jambons, des fromages et de nombreux autres prix en nature. Le premier prix, en football, ne sera pas moins qu'un week-end à Paris pour 8 personnes. Nous vous rappelons, qu'il s'agit d'un tournoi à 6 joueurs plus deux remplaçants. Si une participation vous intéresse, vous pouvez vous renseigner auprès de Philippe Amaudruz au tél. 32 03 02, pour les conditions et le déroulement du tournoi.



Une autre décision importante a été prise. Afin de remplacer le deuxième bal qui nous coûtait plus qu'il ne nous rapportait, nous avons décidé de présenter à la population du Mont une soirée de gala avec des artistes réputés. Cette année, pour notre coup d'essais, nous avons choisi une affiche de qualité et très variée. Nous aurons une première partie, où l'humour et la magie se côtoieront, animée par **Guy et Popoff**, ventriloque et magicien, une deuxième partie qui verra la participation de **Michel Bühler** qu'on ne présente plus et qui est l'un des plus grands chanteurs romands, et un bal conduit par l'orchestre **Formule X 2** qui permettra aux jeunes et aux toujours jeunes de danser jusqu'à l'aube, musique assurée pour tous les goûts.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette grande première, dans un prochain numéro; nous ferons une présentation plus approfondie des artistes qui ont accepté de venir dans notre commune pour partager avec vous leur talent. Comme nous attendons la grande foule le **29 septembre** et afin de permettre à tous les habitants de la commune qui désirent participer à notre soirée d'avoir la chance d'occuper une place à la grande salle, nous mettrons à leur disposition un point de vente dans le village qui sera accessible toute la semaine durant la journée.

Mais les vrombissements des moteurs se font à nouveau entendre; sur la ligne de départ, les pilotes s'impatientent de voir les résultats de la saison 84, et espèrent apporter à

leurs supporters un peu de bonne humeur. Ils espèrent une grande dose de sympathie et un appui inconditionnel des lecteurs des "4 coins du Mont" qui'ils souhaitent rencontrer nombreux pour partager la joie de la victoire.

Le Comité



... de l'Union Instrumentale

Naufrage

Il y va de l'existence d'une société, comme pour tout un chacun d'ailleurs, qu'elle comporte des hauts... et des bas...! Des périodes fastes et heureuses succèdent à des temps morts où l'on a peut-être l'impression que rien ne réussit ou n'aboutit.

C'est précisément l'une de ces phases pénibles que **l'Union Instrumentale du Mont** aborde et traverse en ce moment. Divers facteurs, ou un ensemble de circonstances totalement indépendantes de la personnalité même de la Société font que, actuellement, les effectifs de la "Fanfare" sont à la baisse!

Dès lors, et une nouvelle fois, nous sollicitons amicalement la collaboration et la participation de chaque citoyen - ou citoyenne - susceptible de jouer d'un instrument ou d'animer la percussion, en vous invitant à rejoindre les rangs de **l'Union Instrumentale**. Les répétitions ont lieu le vendredi soir, à 20h.15, à l'aula du collège du Mottier, route de la Blécherette; chaque mercredi après-midi, une classe d'élèves travaille, également au Mottier, et bénéficie de l'expérience et de l'amabilité de son responsable, M. Ramoni. Tout renseignement complémentaire utile peut être obtenu auprès de M. Michel Henny, Président, ch. des Buchilles, Le Mont (tél. 32 53 61).

Nous sommes prêts à vous accueillir; venez, nous vous attendons et disposons d'uniformes et d'instruments!

Le Comité



... des Armes de guerre

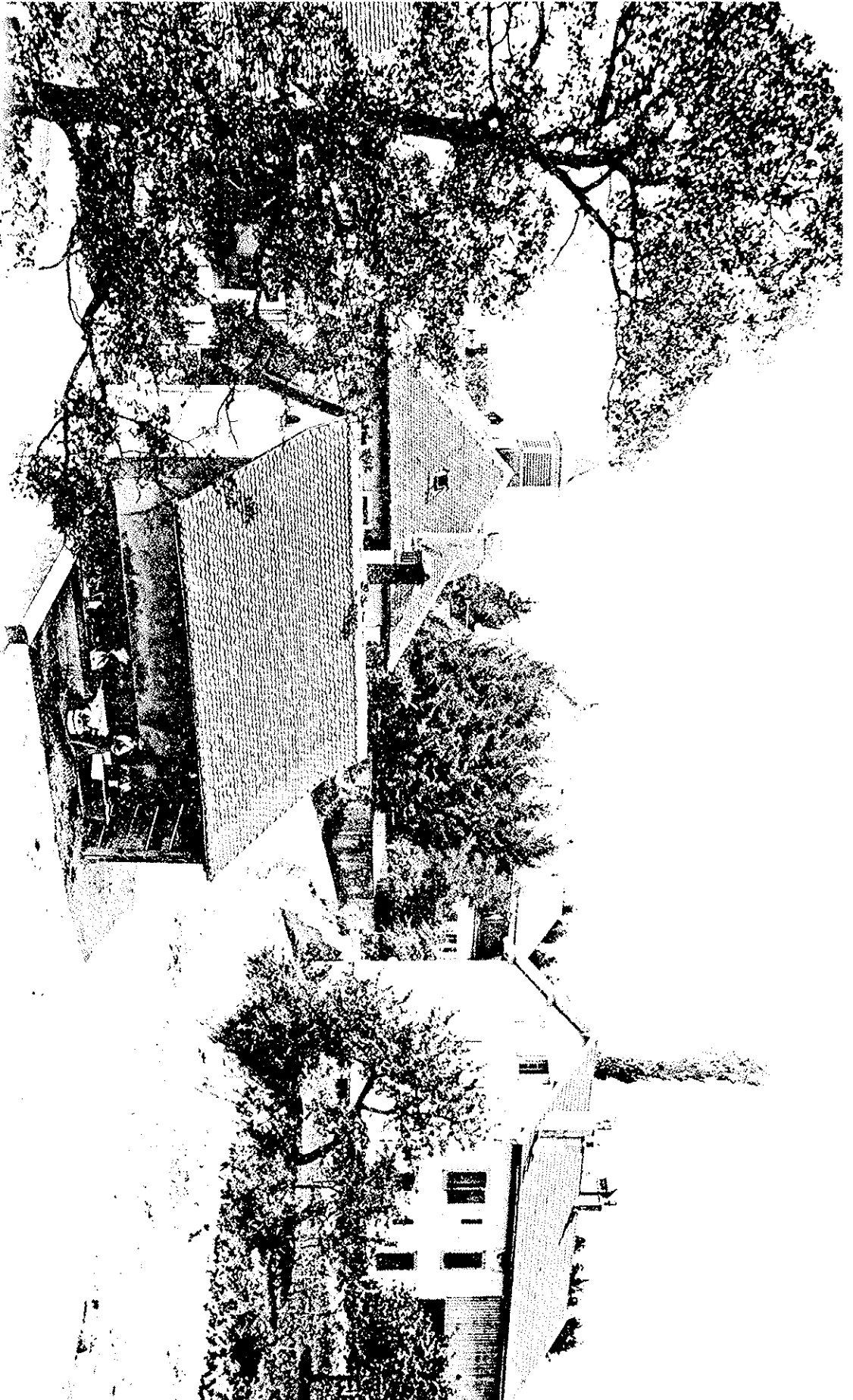
Activités jusqu'à fin 84

7 juin	Tirs militaires (s'inscrire SVP) (+ entr.) 17h.30-19h.30	Châtaignier
14/21/28 juin	Entr. tir cantonal vaudois 17h.-19h.30	Châtaignier
5 juillet	Tir cantonal (maîtrises)	
6 juillet	Tir cantonal (section)	
18 août	Tir à prix 13h.30-17h.	Châtaignier
8 sept.	Tir d'amitié (Jeunes patriotes) dès 14h.30	Châtaignier
27 oct.	Soirée de clôture	Châtaignier

PROCHAIN JOURNAL: fin juillet 84

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 juillet 84

RÉDACTEUR: M. Rémy Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 32 00 03



E. Steiner, phot., Lausanne. 490.

Le Grand Mont. Le Collège.